

# Bilan Tailles et Abattage début 2023

Tous les marronniers du boulevard de l'Écho présentent des risques de casse, dus aux tailles répétées et pour beaucoup mal réalisées et au sol argilo-calcaire tassé par les véhicules.

L'expert arboriste CITARE est passé 3 fois entre 2015 et 2022, Préconisant des tailles courtes de maintien pour ces alignements d'arbres.

Concernant l'avenue G. Coupois et le Centre bourg, s'agissant de platanes et d'un tilleul, les tailles effectuées les 7 et 8 février tiennent plutôt de l'entretien.

Dépasser 3 ans entre les tailles courtes sur prolongement, expose les communes à des casses de branches, même sur des platanes paraissant vigoureux, ces chutes de branches sont dangereuses.

Ainsi les platanes vigoureux du Centre Bourg ont été taillés pareillement, il y a 3 ans et ceux plus faibles et pour certains présentant des maladies diverses, de la tranche 1 l'avenue George Coupois, il y a 4 ans.

24 platanes ont été taillés sur la tranche 1 de l'avenue G. Coupois.

14 marronniers ont été taillés sur le boulevard de l'Écho le 6 février

Les 6 et 8 février, 6 platanes et 1 tilleul ont été taillés dans le Centre Bourg (places de la République, du Prieuré, rue Fg du Temple et rue des Remparts, ce dernier a été taillé en tête de chat étant considéré son emplacement qui ne permet pas un grand gabarit).

Un marronnier diagnostiqué début 2022 à abattre, a été abattu sur le boulevard de l'Écho le 6 février. Il n'était pas possible de prendre de risques comme la casse d'un gros marronnier le 16 mars 2021, alors que sa casse au collet n'était pas prévisible.

Les règles de l'art des arboristes grimpeurs ont été respectées et les arbres sont ainsi maintenus dans des états corrects.

Les arbres qui n'ont pas été taillés dans le Centre bourg apporteront l'ombre nécessaire cet été. Ils peuvent être maintenus en forme semi-libre.

Les 13 et 14 février un Erable champêtre a été planté sur la Grande Rue en remplacement du Cédrele mort.

La variété « Elsrijk » de cet Erable champêtre est sélectionnée pour le milieu urbain, limitant ainsi les tailles d'adaptation. Toutefois l'Erable champêtre est indigène à Saillans.